



A.D.S.S.U.

Association des Directeurs des
Services de Santé Universitaire

Recours aux étudiants relais de santé : résultats d'un atelier des services de santé universitaires.

Pr Laurent GERBAUD

SSU Université Clermont-Auvergne

Pôle Santé Publique, CHU Clermont-Fd



Les Etudiants relais de santé

- Prévention/ éducation pour la santé par les pairs
 - premiers programmes dès 2000
 - généralisation progressive: associations, SSU
 - l'un des axes majeurs du volet santé du Plan National de Vie Etudiante (2015)
- Pour autant
 - lien avec la politique de prévention des universités ?
 - comment définir le pair ?
 - comment former, encadrer, coordonner, évaluer ?

Les ateliers de l'ADSSU¹

- Séminaire de formation nationale ERSAM
 - financement MILDECA,
 - réalisation ADSSU
- 29 SSU et 61 participants:
 - 22 médecins
 - 32 infirmières
- Trois thèmes:
 - objectifs et cadre pour les ERS
 - quels ERS et quelles actions
 - Quelle évaluation pour les ERS



Les ateliers de l'ADSSU²



- Travail en ateliers successifs
 - Sur une journée
 - 2 groupes de 3 ateliers de 10 personnes
 - chaque atelier travaille un thème
 - puis présente ses résultats aux autres ateliers (au sein du groupe) qui valident/ invalident
 - travail sur la révélation de consensus et de dissensus,
 - à partir d'expériences concrètes
 - *en parallèle: formation à l'entretien motivationnel*

Les ateliers de l'ADSSU³



- **Synthèse**
 - présentation de la synthèse en assemblée plénière « à chaud » et dernière discussion de validation
 - validation en assemblée générale de l'ADSSU
- **Pour chaque thème**
 - exposé des motifs, à partir des expériences de terrain
 - recommandations intégrables dans le PNVE volet santé
- *Document écrit disponible via ssu@uca.fr*

Objectifs et cadres pour les ERS



- Les SSU au centre de tous les dispositifs d'ERS
 - constance de liens avec les structures porteuses de projets
 - insérer les ERS dans le volet santé plan local du PNVE
 - contrôle commun des modalités de reconnaissance des ERS (acquisition de crédits ECTS, d'UE, rémunération,...)
- Harmonisation des cadres d'intervention
 - cadre unique pour chaque site universitaire
 - assurer une proximité géographique avec les SSU
 - au moins un référent ERS au sein de chaque SSU

ERS: formations et actions



- Formation définie dans ses objectifs (*connaissance, aptitude et comportement*) et modalités
 - validée par le SSU et dotée d'une charte (secret, indépendance,...)
 - faite tôt dans l'année universitaire et commune (quel que soit le thème d'action)
 - favorisant l'intervention d'acteurs locaux de formation
- Triple mixité (genre, filières, année) : avoir des pairs
- Variété des modalités d'action en laissant la main à des étudiants formés et encadrés
 - cadre d'actions a priori doit être le plus large possible

ERS: évaluations



- Mettre la question éthique en premier
- Évaluer avant tout pour améliorer et pérenniser
 - évaluation de suivi comme évaluation finale
- Gérer la multiplicité des:
 - méthodes quantitatives, qualitatives, mixtes
 - objectifs: les ERS eux-mêmes, les SSU, l'université, les financeurs
 - Variété des modalités d'action en laissant la main à des étudiants formés et encadrés
- *Éviter de recourir à des mesures d'impact en santé*



Marcés per vostre atencion



**LES SSUPERS ÉTUDIANTS RELAIS SANTÉ
SONT À
«CLERMONT FÊTE SES ÉTUDIANTS»**

**28/09 COOPÉRATIVE DE MAI
03/10 MAISON DES SPORTS
05/10 SUAPS**

ON A PLEIN DE SURPRISES POUR VOUS !

